

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AVESNES SUR HELPE**

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

29 03 24

L'an 2024, le 11 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. HANCHART Gilles, Mme COLNOT Christine, Mme OUCI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, M. BOURGE Jimmy, Mme MOREAU Claudine, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy, M. LESCUT Franck

Représentés par procuration : Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire (par M. BOUDJEMA), Mme CATTELOT Anne-Laure (par M. SEGUIN), M. LE FUR Philippe (par Mme MENET)

Absents excusés : M. PEROT Loïc, M. FORGEZ Pascal, Mme ARIOUA Melissa M. CASTEL Christian M. BLARET Jean, M. GUERTZMANN Gérard, M. LEMMEN Félix

OBJET : Affectation des résultats de l'exercice 2023 pour la Ville

M. le Maire laisse la parole à M. BOUDJEMA, Adjoint aux Finances, qui propose l'affectation du résultat de l'exercice 2023 de la Ville comme suit :

Affectation de résultat

	Résultats 2023	Part affecté à l'investissement en 2023 (1068)	Restes à réaliser			Résultats
			Dépenses	Recettes	Solde	
Fonctionnement	581 266,67 €					581 266,67 €
Investissement	4 846 958,78 €		- 1 502 270,19 €	2 749 156,04 €	1 246 885,85€	6 093 844,63€

- affectation du résultat en section de fonctionnement de la somme de 581 266,67 € au chapitre 002 en recette de fonctionnement
 - affectation du résultat en section d'investissement de la somme de 4 846 958,78 € € au chapitre 001 en recette d'investissement
- Du fait des résultats positifs, il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (Mme MENET vote contre), adopte l'affectation des résultats de l'exercice 2023 pour la Ville.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Mairie (Nord)
Le Maire
Avesnes-sur-Helpe

